

Fiche projet - Préservation et valorisation de la forêt communale de Parakou

Informations générales

Date de début : janvier 2016

Date de fin : --

Localité : Parakou

Zones d'intervention : [Afrique de l'Ouest](#)

Pays d'intervention : [Bénin](#)

Budget : Entre 10.000€ et 50.000€

Financeurs régionaux : --

Financeurs nationaux : --

Autres financeurs : --

Secteurs d'intervention : [Environnement](#)

Objectifs de Développement Durable



Porteur du projet

Ville d'Orléans

Type de structure : ÉTAT ET COLLECTIVITÉS,
Collectivité territoriale

Adresse : Hôtel de Ville - Place de l'Etape, 45000
Orléans

Pays d'intervention : [Allemagne](#), [Bénin](#), [Chine](#),
[Espagne](#), [États-Unis](#), [France](#), [Italie](#), [Japon](#), [Norvège](#),
[Pologne](#), [Roumanie](#), [Royaume-Uni](#)

Représentant : Mme Audrey Roux

Secteurs d'intervention : [Biodiversité](#), [Déchets](#), [Eau -
Assainissement](#), [Éducation à la citoyenneté mondiale](#),
[Mobilité](#) - [Volontariat](#)

Valoriser la forêt communale de Parakou afin de préserver et sauvegarder les espèces.

Publics concernés

Population de Parakou (255 478 habitants)

Partenaires locaux

Objectifs du projet

Valoriser la forêt communale de Parakou afin de préserver et sauvegarder les espèces.

Activités

1/ Création d'un Comité de Gestion du Périmètre de Reboisement de Parakou (COGEPERP) constitué d'un Bureau exécutif et d'un Organe de contrôle pour intervenir pendant et après les trois années d'exécution du projet. 2/ Acquisition de plants, piquetage, mise en terre, regarnissage et entretien et surveillance. 3/ Mise en place d'un plan de communication et de sensibilisation afin de sensibiliser la population sur les activités de reboisement ainsi que sur la préservation de la forêt. Ce projet est mené en collaboration avec l'Inspection forestière qui recrutera du personnel pour assurer les plantations, l'entretien et la surveillance.

Résultats

Chaque année, le noyau central du périmètre de reboisement est agrandi de 10 hectares. Chaque année, 300 nouvelles plantes sont mises en terre autour du noyau central du périmètre de reboisement. Le personnel de l'Inspection forestière dispose d'un cadre de travail adéquat. Chaque année, des actions de sensibilisation sont mise en place et la population a pris conscience de l'importance de sauvegarder la forêt.